Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule: mise en garde du Médecin cantonal

MétéoSuisse a lancé une alerte canicule de degré 3. Dès ce lundi 30 juillet, les températures annoncées vont atteindre 32-34°C, avec des températures nocturnes de plus en plus élevées, se rapprochant de 20°C en fin de semaine. Un important rafraîchissement n'est pas en vue. Le Médecin cantonal rappelle la nécessité de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de porter une attention particulière aux personnes âgées, jeunes enfants et malades chroniques. En cas de questions ou si besoin, la population peut consulter son médecin traitant ou appeler la Centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133.

Les prévisions météorologiques de ce jour confirment qu'une période de canicule va se mettre en place dès ce lundi jusqu'à samedi. Les températures vont atteindre 32-34°C. Les températures nocturnes proches de 20°C et l'augmentation des concentrations d'ozone représentent en outre des facteurs aggravants pour la santé.

Cette vague de chaleur peut entraîner des conséquences graves pour la santé. Les plus vulnérables sont particulièrement concernés, à savoir les personnes âgées, les jeunes enfants ainsi que les personnes souffrant de maladie(s) chronique(s). À la maison ou en institution, ils peuvent avoir besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue. Il appartient donc à chacun, famille, proches et voisins, d'être attentifs et de faire preuve de solidarité.

Pendant ces prochains jours de canicule, le Médecin cantonal recommande à la population de prendre les précautions suivantes:

- Se protéger de la chaleur en restant chez soi et en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes (entre 11h00 et 15h00).
- Préserverla fraîcheur du logement autant que possible en fermant les fenêtres et volets/stores le jour et en les ouvrant la nuit.
- S'hydrater suffisamment, en buvant très régulièrement, sans attendre d'avoir soif.
- Appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde en cas de malaise au 0848 133 133 ou le 144 en cas d'urgence vitale.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont une température corporelle élevée, de la

faiblesse, un état confusionnel, des vertiges et, parmi d'autres symptômes, des nausées et des crampes musculaires. Il faut agir immédiatement en faisant boire la personne, en la rafraîchissant avec des compresses humides et en appelant le 144.

Plus d'informations sur www.vd.ch/canicule

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juillet 2018

DSAS, Dre Diana Walther, médecin assistante, Service de la santé publique
DSAS, Halshka Graczyk, collaboratrice scientifique, Service de la santé publique